L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 17 MAI 1871. 46me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MERCREDI, 17 MAI 1871.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR. Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à son entrepôt, No. 74 de la rue Ste-Anne, à 5 heures P. M.—Un piano et trois petits tableaux.

Par D. E. Morphy, au magasin No 47, rue des Magasins—Chaînes-trait, coutellerie, quincaillerie, fourneaux, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan, au No. 38 de la Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par O. Léaumont, au No 68 de la rue de Chartres—Coutellerie de Sheffield, chapeaux et vêtements.

ATTENTION!!

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui, à 5 heures P. M., à son entrepôt No 74 rue Ste-Anne entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication d'un piano et de trois petits tableaux.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", enseigne des rues Camp et Povdras.

☞ CANDIS PURS et sans MELANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 83 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, MERCREDI.

OPÉRA.—Grands tableaux et bal.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Rocks Ahead.

La Compagnie des Mines de Soufre de Calcasieu.

Nous avons sous les yeux le premier rapport annuel sur la situation financière de la Compagnie des Mines de soufre de Calcasieu. Voici un résumé des opérations qu'il constate :

Mise en possession des terres le 29 juin 1870, la Compagnie décida de faire un nouveau sondage pour se rendre compte de la situation. Commencé le 24 octobre 1870, ce sondage a été terminé le 20 février 1871, à une profondeur de 352 pieds, et, après avoir traversé le banc de soufre, trouvé à 438 pieds au dessous de la surface du sol et épais de 112 pieds. Nous avons déjà rendu compte de l'analyse des divers échantillons de minerai dont l'ensemble donne une moyenne de 77 pour cent de soufre pur. L'épreuve ayant réussi au-delà de toutes les espérances, le forage d'un puits d'extraction a été immédiatement décidé. M. Granet l'ingénieur en chef, a été envoyé en Europe pour commander les appareils du système Kind & Chaudron, système qui constitue aujourd'hui le dernier mot de la science. L'autre ingénieur, M. Moun, est resté sur les lieux, où il pousse activement les travaux préparatoires, la construction des bâtisses et des routes nécessaires à l'exploitation, etc.

La Compagnie, en prévision des résultats qui ont été réalisés, a acheté, le 24 janvier 1871, 6,000 acres de terre contigues aux terres déjà prises à bail par elle pour 99 ans, s'assurant ainsi de toutes les richesses minérales qui pourront se trouver dans un rayon très étendu.

La Compagnie a reçu, du 31 mars 1870 au 1er mai 1871, la somme de $90,650, et elle a dépensé $61,212 54, ce qui lui laisse une balance en caisse de $29,437 46. Dans les débours sont compris $20,000 payés aux propriétaires du terrain, $12,100 prix des 6,000 acres de terre achetés depuis, et $44,063 84 pour les machines à vapeur, scieries, matériel, chevaux, bœufs, voitures, etc. En dehors de ces items, la Compagnie n'a dépensé que $15,731 22 pour ses opérations, et dans cette somme, sont compris les honoraires des avocats, les frais d'actes, d'annonces, etc.

Les affaires de la Compagnie nous paraissent avoir été conduites avec autant de sagacité que d'énergie, et nous pouvons dire à l'avance que le succès de cette entreprise qui doit doter notre Etat d'une nouvelle source de richesses, succès qui nous parait pleinement assuré, aura été dû principalement au zèle infatigable et à l'esprit pratique dont a fait preuve l'estimable secrétaire et trésorier de la Compagnie, M. Alexandre Bonneval, qui a été et qui est encore l'âme de l'entreprise.

"LA UNION."—Nous avons reçu le premier numéro d'un journal rédigé en espagnol et fondé par M. Rafael Lanza. Il a pour titre *La Union* et pour épigraphe "Viva la republica!" et "Cuba libre!" Ces deux devises indiquent sa politique. *La Union* paraîtra les 10, 20 et 30 de chaque mois et sera en vente au coin des rues Canal et St Charles.

CONTRIBUTIONS.—M. Walton, administrateur des finances, donne avis aux contribuables retardataires que le temps qui leur a été donné pour s'acquitter sans frais additionnels, s'écoule rapidement, et qu'il leur vaut mieux payer que de se laisser poursuivre, d'autant plus que la ville, étant dans une gêne pécuniaire extrême, poursuivra très certainement.

☞ Vous n'avez besoin d'aller au marché qu'une fois par semaine, si vous avez un Réfrigérateur à glace. Nous invitons nos lecteurs et particulièrement nos lectrices, à aller chez M. J. A. Warner, agent, rue Carondelet, No. 6, voir ce nouvel appareil qui ajoute à l'économie et au confort domestique.

VINS.—La maison J. Mandin, 163 rue Decatur, anciennement Vieille-Levée, vient de recevoir par le navire "Victoire" de Bordeaux, un envoi considérable de vins rouges et de vins blancs, venant des meilleurs crus de la Gironde et que nous pouvons recommander en toute sûreté aux personnes qui aiment les bons vins. La même maison attend incessamment un autre envoi de vins rouges, ce qui lui permet de vendre à bon marché le stock qu'elle a [illegible].

MARBRES, ARDOISES, FER.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de MM. Kursheedt & Bienvenu, rue du Camp, 114, qui ont à vendre le plus bel assortiment de marbres, ardoises, etc., etc., qu'il y ait au pays, et qui le vendront à bon marché.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 183.

☞ Le char au gaz ammoniaque continuera à faire ses courses pendant toute cette semaine et sera tous les jours à la statue de Clay, rue du Canal, à 9 heures et demie du matin et à 5 heures et demie du soir.

Les livres de souscription au capital social de la Compagnie sont ouverts au bureau de G. L. Laughland, rue de la Commune, No. 175.

TEXAS.—Le steamer St. Mary partira pour Galveston, mercredi, 17 mai, à 5 heures du soir. Prix du billet pour les passagers de chambre, $10, et pour les passagers d'entrepont $5.

POUR LOUISVILLE.—Le beau paquebot [illegible] Belle partira demain jeudi, 18 mai, à 5 heures du soir, pour Louisville, Cairo et tous les autres points intermédiaires de la côte. Ce bateau est commandé par le capitaine J. W. Blanks, assisté de M. E. L. Israel, comptable—tous les deux fort connus et fort estimés dans le service de la côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à MM. Sinnott & Adams, agents, Passage du Commerce, No 17.

GRAND RABAIS.—Les chemises françaises depuis longtemps annoncées par MM. Lion & Pinsard, rue du Canal 151 et 153, sont presque toutes vendues, mais ces messieurs en ont reçu de nouvelles qu'ils céderont au même prix, bien qu'il y ait une hausse marquée sur tous les articles de France. On trouvera aussi chez eux des rubans, gants, éventails, ombrelles, et cent autres objets remarquables de nouveauté et d'élégance. Voyez l'annonce.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont font que des éloges.—S'adresser au 183 de la rue du Canal.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du [illegible] 1867 dit : "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilson & Gibbs un instrument désiré dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, No [illegible], à la Nlle-Orléans. 3m

☞ La machine à coudre de Grover & Baker qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 183 de la rue du Canal.

TABLEAUX ET BAL A L'OPÉRA.—La Société de Bienfaisance des Dames de la Nouvelle-Orléans a entrepris une noble tâche, celle d'achever la tombe des soldats morts pour le Sud, au cimetière de Greenwood, et en même temps de continuer aux veuves et orphelins les soins et l'assistance dont ils ont besoin. C'est dans le but d'obtenir des ressources destinées à cet usage, que la Société donne ce soir les tableaux et le bal dont nous avons déjà parlé. Nous pensons que la salle sera comble et que la recette sera fructueuse.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La représentation donnée par les artistes de l'Opéra avec le concours de Mme Cambier, au profit de l'*Association des Artistes Dramatiques*, promet de dépasser en éclat, en succès, les plus belles représentations qu'ait vues notre Théâtre depuis longtemps. Il n'y a rien, en cela, qui puisse étonner, car le spectacle est aussi attrayant que possible.

En voici la composition :

1o. — Ouverture et second acte de *Mignon*, chanté par MM. de Keghel, Périé et Berton; Mmes Naddi et Dumestre. Au second tableau, décor nouveau par M. Philastre.

2o. — Second acte, trio et final, de *Guillaume Tell*, chanté par MM. Cazeaux, Dumestre, Castelmary et les chœurs.

3o. — *Pas des Bouquets*, dansé par Mlle Billon et M. Van Hamme.

4o. — *Valse Suisse*, dansée par Mlles Keilt, Thérésa, Joséphine et Johanna.

5o. — *Pas des Matelots*, dansé par Mlle Billon et M. Van Hamme.

6o. — *Charles VI*, chanté par Mme Cambier et M. Dumestre.

7o. — Troisième acte de *Faust*, chanté par MM. de Keghel et Castelmary; Mmes Naddi, Dumestre et Boudro.

LE SCRUTIN POUR L'ORGUE A LA FOIRE DE ST-PATRICK.—C'est ce soir, mercredi, à dix heures, que le scrutin ouvert à la table du *Times*, à la foire de St.-Patrick, salle des Odd Fellows, doit être clos. On sait qu'il s'agit d'attribuer le bel orgue de salon qu'on peut voir à cette table à celui des deux asiles—l'Asile des Petites Sœurs des Pauvres, du 3ème District, ou la Retraite de la Louisiane, du 4ème District—qui aura obtenu le plus de votes. On peut voter à la foire à la table du *Times* tenue par Mme Waldo, de midi à une heure, ou tous les soirs. On trouvera également des billets pour voter au bureau de l'*Abeille*.

ASSOCIATION.—M. P. S. Wiltz annonce qu'à partir d'aujourd'hui, par acte passé devant un notaire public, il aura pour associés MM. Louis A. Wiltz et P. S. Wiltz Jr., sous la raison sociale de P. S. Wiltz & Co. Voyez plus loin l'avis relatif à cette Société.

France.

(*Correspondance particulière de l'Abeille.*)

Paris, le 24 avril 1871.

Les difficultés que je rencontre pour expédier vos journaux de Paris grandissent tous les jours, je vais tâcher de vous tenir au courant des événements par ma correspondance et par des coupures prises dans les différentes feuilles qui se publient encore ici.

J'ai déjà eu recours à ce moyen, jeudi dernier. J'espère que ma lettre vous sera parvenue, à défaut des journaux que je vous ai toutefois expédiés, à tout hasard, par diverses personnes quittant Paris.

A cette époque, la situation était celle-ci : les fédérés, chassés du château de Bécon, avec de grandes pertes, s'étaient repliés sur Asnières, où ils s'étaient fortement établis. Attaqués le 19 dans cette position, ils avaient dû l'abandonner, après une lutte acharnée, et laisser aux troupes du gouvernement toute la rive gauche de la Seine. Dès lors, l'offensive étant pour eux hors de question, ils durent se borner à la défensive dans les faubourgs de Paris, en dehors des fortifications, comprenant Neuilly, Levallois, Clichy, etc.

A dater de ce moment, la lutte prit un caractère de fureur et de sauvagerie épouvantable, et les malheureux habitants de ces localités furent exposés à toutes les horreurs de cette guerre de barricades. Enfermés dans leurs caves, souffrant de la faim et de mille autres maux, ils se voyaient condamnés à périr sous leurs habitations en ruines ou à courir les chances d'une fuite à travers une épouvantable pluie de feu et de mitraille que les grosses pièces des belligérants faisaient tomber sur eux. C'est horrible! Mais on compte sur une trêve, pour aujourd'hui, qui permettra aux non combattants de s'éloigner de ces lieux maudits.

Quant aux insurgés, leur situation devient de plus en plus critique. Ils se battent bien, meurent en héros pour une cause perdue, il est vrai, mais qui ne pourrait jamais satisfaire leurs absurdes aspirations.

Ces grands mots de République sociale sont en effet bien creux quand on vient en faire l'application pratique. Pour avoir l'air de faire quelque chose qui ressemblât à une organisation du travail, on a saisi les ateliers, mais tout s'est borné là. Pour faire fonctionner ces outils il ne manque que des matières premières, des capitaux et des débouchés, toutes choses que nulle commune ne saurait décréter.

Ce qui a le mieux réussi jusqu'à présent ce sont les réquisitions dans diverses caisses publiques, Banque, Gaz, Invalides, églises, suspects, etc., etc., mais ce genre de ressource ne saurait être inépuisable, et les "frères et amis ne peuvent espérer de *tripoter toujours une existence à la Badinguet*, comme ils disent si éloquemment, avec des moyens relativement aussi limités.

Quoi qu'il en soit, la lutte se poursuit avec acharnement. Il y a peut-être bien chez les gardes nationaux, égarés par les ambitieux qui les mènent, un certain sentiment de lassitude, mais les moyens de coercition employés contre eux sont si violents, que nuls n'osent manifester leur pensée à cet égard.

Le caractère le plus déplorable de cette affreuse et criminelle guerre, c'est la honte que doit éprouver tout bon patriote de voir des Français conduits contre des Français par des officiers étrangers, depuis les généraux jusqu'aux capitaines. Il y là des Polonais, des Russes, des Italiens surtout, quelques Allemands et un ex-Français, naturalisé général américain, pour les lauriers qu'il a conquis au service du Nord des Etats-Unis, pendant vos dernières guerres civiles.

Vous devez comprendre combien tous ces gens-là ont intérêt au succès de leur entreprise. Il y va pour eux non seulement de la fortune, de la position qu'ils comptent recueillir, mais peut-être aussi de la vie. Aussi déploient-ils une énergie incroyable dans la résistance, et parlent-ils de faire sauter tout Paris plutôt que de se rendre. Ceux-là même qui sont sincèrement convaincus et adeptes désintéressés de l'école communale sentent bien que la dernière partie se joue en ce moment. En effet, cette révolution étouffée, comment retrouveront-ils jamais une occasion aussi favorable? Songez donc! la France vaincue, ruinée, sans gouvernement établi, sans armée organisée, divisée dans ses aspirations politiques; d'un autre côté l'émeute maîtresse de Paris, armée de quatre cent mille fusils, d'innombrables canons de tous calibres, et de munitions presque inépuisables, (puisqu'on seul fort a dépensé 16,000 projectiles depuis le commencement de la rébellion) et, en outre, d'un appoint considérable de partisans étrangers. Il faut donc réussir cette fois ou jamais.

Au point de vue civil leur situation va aussi s'aggravant de jour en jour. Déjà la discorde est au camp de la Commune. On ne s'entend plus du tout. Les insinuations les plus malveillantes se produisent de tous côtés. Les prudents vont même jusqu'à donner leur démission [illegible] refusent d'accepter [illegible]; il faudra conduire les récalcitrants sur la brèche du conseil comme les citoyens réfractaires de la garde nationale sur la brèche des remparts. Enfin, mon cher monsieur, tout cela ressemble à de la comédie jouée dans un enfer où il pleut du soufre, du feu et du salpêtre.

Ce qui augmente la tristesse de cette situation funeste, c'est le manque de spectateurs. Paris n'est plus Paris, mais bien une immense ville de province qui verra bientôt dans ses rues l'herbe croître entre les pavés, qui ne sont pas réquisitionnés pour les barricades. Afin de vous donner une idée de la solitude de la ville, jadis la plus animée du globe, je vous dirai qu'hier à 2 heures du soir, j'ai compté une demi-douzaine de personnes, rue Richelieu, sur tout le parcours que mon regard pouvait embrasser. Quant aux magasins il y en a tout au plus un d'ouvert pour dix fermés.

Donc, plus d'affaires, plus de plaisirs, plus de gaieté, plus de toilettes, plus d'équipages somptueux au bois, tout a disparu pour faire place à une préoccupation unique, à la garde nationale! C'est la bonne à tout faire de la Commune, elle envahit tout. Elle se bat sous les murs de la ville, monte la garde à l'intérieur, fait des patrouilles, des perquisitions, des réquisitions, des dénonciations, des arrestations, des incarcérations, balaie les boulevards et va à domicile forcer, la nuit, de paisibles citoyens à devenir, malgré eux, des héros dans leurs rangs. Triste besogne.

Comment tout cela finira-t-il, et quand verrons-nous le règne du travail, de l'ordre, de la sécurité et de la tranquillité remplacer l'anarchie actuelle? C'est ce que j'ignore, mais ce que je sais, c'est que jusqu'à ce moment la destruction d'existences humaines atteint des proportions considérables. Evaluer les morts ou blessés à 20,000, des deux côtés, serait peut-être au-dessous de la vérité. Que sera-ce donc si le gouvernement de Versailles se décide à lancer 150,000 hommes à l'assaut? On frémit d'horreur à cette pensée.

Dieu veuille, que le télégraphe ne vous en ait pas envoyé la nouvelle avant que ma lettre vous parvienne.

Tout à vous.

☞ ALLEZ VOIR le Réfrigérateur-Modèle (ICE KING REFRIGERATOR) au No 6 rue Carondelet, tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures de soir. L'eau y gèle par l'effet seul de la température intérieure. C'est le seul Réfrigérateur qui conserve indéfiniment les viandes, légumes, etc.

Assemblée Nationale.

SÉANCE DU 27 AVRIL. DISCOURS DE M. THIERS.

M. Thiers, chef du pouvoir exécutif (profond silence): Messieurs, je demande pardon à l'Assemblée et aux honorables orateurs qui descendent de la tribune, de venir interrompre une discussion fort intéressante, car ce n'est pas d'elle que je vais vous entretenir. Je cède, à la sollicitation de plusieurs de nos collègues. Toutefois, je dois dire tout d'abord que je ne crois pas que le rôle de nouvelliste convienne au gouvernement, mais dans les circonstances actuelles, qui préoccupent si justement tout le monde, et où la France va se réunir tout entière pour composer les conseils municipaux, je crois qu'il est bon de lui en dire quelques mots, quelle est sa situation, et de la lui faire connaître par l'organe de l'assemblée qui la représente si complètement et si dignement.

Notre situation est douloureuse, car le sang coule, et c'est du sang français; elle est douloureuse mais elle est consolante, en ce qu'elle nous permet d'entrevoir la fin prochaine de nos malheurs. Elle l'est aussi en ce sens que chacun fait son devoir. L'armée surtout, qui est la gloire du pays et la garantie de sa prospérité et de son salut.

Notre première tâche était, vous le savez, la composition d'une armée fortement organisée, tâche rendue plus difficile par les circonstances. Mais le gouvernement n'a pas perdu un moment, c'est une grande et forte armée, ayant le sentiment de son devoir, et puissante par le choix de ses chefs. Nous ne nous sommes adressés à aucun parti, mais à tous les hommes loyaux et patriotes. Les gens loyaux croient à la loyauté des autres, nous nous sommes adressés, dis-je, à des hommes qui ont prouvé que s'ils avaient été mieux dirigés, ils auraient conduit la France à la victoire. (Applaudissements.)

Je ne me sépare pas de mes collègues, ils sont mes égaux, et rien ne se fait que par eux. Nous n'avons pas hésité à appeler à la tête de l'armée un illustre homme de guerre, que de nos jours on peut appeler le chevalier sans peur et sans reproche (bravos), qui a pu défier la calomnie, et devant lequel la malice même s'est arrêtée. L'armée fera toujours son devoir, la loi triomphera, grâce à elle. (Très bien! très bien!)

Je ne saurais, sans indiscrétion, dévoiler les opérations, mais je puis dire ceci sans danger.

Les opérations de l'honorable chef de l'armée sont complètes. Elles sont faites avec les plus profondes réflexions. Je me borne à fournir aux chefs de l'armée les moyens de vaincre. C'est à eux ensuite à décider de l'emploi.

Les opérations de l'investissement ont employé les premiers soins de l'armée, maintenant l'investissement est complet, les opérations actives vont suivre. Déjà elles ont commencé devant le fort d'Issy. Notre artillerie, bien qu'ayant devant elle une artillerie formidable, a éteint le feu du fort d'Issy. Dans les travaux d'approche qui ont été déjà accomplis cette nuit, le brave général Fulton, à la tête de 100 marins et de 300 soldats de ligne et de 3 compagnies, a enlevé la position des Moulineaux. (Applaudissements.)

Maintenant il serait téméraire de préjuger dès à présent le temps dans lequel les opérations actives conduiront à la pacification du pays. Mais il m'est profondément pénible d'avoir à recourir à des moyens douloureux. Si nous gênons l'approvisionnement de Paris, si nous tirons sur Paris qui est le cœur de la France, notre cœur saigne, mais il faut le dire ouvertement ici pour le pays qui sera juge. Sommes-nous les auteurs de cette guerre? Non! Car nous n'attaquons pas, nous nous défendons, nous défendons l'ordre public, nous défendons la loi. (Applaudissements.)

Ce n'est pas seulement à notre pays que nous rendons service, c'est aussi aux principes d'ordre et de liberté qui ne vont pas les uns sans les autres.

On vient tous les jours nous parler de conciliation; mais nous la voulons, nous aussi; et s'il y avait que mon ambition, ma personnalité en jeu, il n'y a pas de sacrifices que je ne fisse pour faire cesser cette situation si douloureuse. (M. Thiers a des larmes dans la voix.—Applaudissements nombreux.)

On nous dit de plusieurs villes : Soyez conciliants, nous le sommes et nous voulons la liberté. Et quand le pays a en vue des formes plus libres sous la République la plus large qu'on ait rêvée, on nous répète : Sauvez la liberté. Mais c'est précisément ce que nous sauvons, ce que nous voulons sauver contre un despotisme sans mandat, sorti des désordres d'une liberté effrénée, soutenu par des hommes faisant le mal avec un aveuglement, avec une ignorance désastreuse. (Très bien! très bien!)

Non, il n'y a aucune arrière-pensée parmi nous contre la République.

L'Assemblée a respecté ce qu'elle a trouvé. Elle a été nommée par un certain nombre d'électeurs qui voulaient la monarchie. A-t-elle fait un effort quelconque pour la faire triompher? N'a-t-elle pas toujours donné la preuve de son respect pour le fait qu'elle a trouvé? La sagesse et la bonne foi de l'Assemblée sont évidentes. Il n'y a aucun complot contre ce fait établi. La majorité que l'Assemblée poursuit est celle de réorganiser le pays. Elle ne s'en est pas donné d'autres. Personne ne conspire contre la République, et s'il y a une conspiration, c'est celle qui est à Paris et qui nous oblige à combattre contre elle.

Maintenant, on nous dit : Il faut être clément! J'ai dit et répété à satiété : Que ceux qui se sont les armes tombent, et notre rigueur tombera, même à l'égard des criminels, qui sont bien peu nombreux... (Mouvements et protestations.) Dites-moi, aurez-vous regret que j'aie pu dire que les coupables étaient peu nombreux? (Non!)

Un membre.—Et l'armée?

M. Thiers.—Je suis heureux de cette interruption, car elle me permet de rectifier un fait. On calomnie l'armée en disant qu'il y a beaucoup de soldats dans les rangs des insurgés. Leur nombre, nous en avons la certitude, est extrêmement peu considérable. Il importe que le pays, que l'armée elle-même le sache. Il y a des étrangers, des misérables qui cherchent les occasions de désordre, mais leur nombre est très restreint, et quand ils se trouvent isolés, vous les verrez réduits à la lâcheté du crime. Maintenant, j'ai besoin de m'interroger moi-même lorsque je suis obligé de donner des ordres tels que ceux qu'on donne à la guerre. Et je suis quelquefois obligé de vous demander si vous pensez comme moi (Oui! oui!), de me demander si le droit est vraiment de mon côté. (Interruption à droite.)

M. Thiers proteste contre les interruptions qui l'empêchent de suivre sa pensée, et demande la faveur du silence...... Eh! quoi! pensez-vous que ce soit sans douleur que je préside à la guerre civile! Non, ces ordres, je les donne avec résolution, mais avec douleur. Maintenant, je le demande, est-il un jour où le droit ait été plus évident pour nous, et si l'on n'avait laissé achever ma pensée, tout à l'heure, aucune méprise n'aurait pu avoir lieu sur ce point.

Au reste, ce que je dis là, on le sait même à Paris, où les derniers votes ont montré l'isolement complet des insurgés, tandis que la France entière est avec nous et derrière nous : elle est avec vous, qui êtes la libre expression de son suffrage. (Applaudissements.)

M. Thiers rappelle que l'Assemblée a donné des preuves de son dévouement au pays, et qu'elle a su faire abstraction parfois de ses opinions. Cette Assemblée est une des plus libérales que j'aie jamais vues, et je le lui dis franchement; elle est plus libérale que moi. (Applaudissements.)

Le pays a voté plus librement qu'il ne l'avait fait jamais auparavant, ajoute M. Thiers, l'Assemblée a trouvé un gouvernement provisoire. Y a-t-il eu un solliciteur? (non! non!) Quant à mes collègues, c'est la prière à la bouche que je les ai décidés à me donner leur concours, en leur parlant des dangers du pays. S'il y a un droit au monde, où serait-il, s'il n'est pas ici.

Il est en vous qui êtes la représentation du pays; il est en nous, tant que vous avons votre confiance. Tout le monde peut avouer ses opinions, car elles sont honnêtes; mais, aujourd'hui, vous en faites le sacrifice : je ne dis pas à tout jamais. Vous nous demandez seulement de réorganiser le pays; nous pouvons tous marcher la tête levée et dire ce que nous voulons. Il n'en est pas ainsi du côté de l'insurrection; les hommes de l'insurrection sont dans l'impossibilité de dire ce qu'ils veulent. Ils parlent de franchises municipales. Je les ai forcés de s'expliquer. Le pays fera ses affaires librement : ils le savent bien.—Voulez-vous, leur a dit M. Thiers, voulez-vous que la Commune soit souveraine? C'est cela qu'ils disent. Ils veulent que chaque commune soit une république. Si, c'étaient des républiques qui s'entendissent, passe encore. Chaque commune aura son armée, son général. C'est le plus absurde, le plus insolent démenti lancé à la Révolution française, à l'unité française, à cette unité qui date de plus de dix siècles, que la République française n'a pas inventée, mais complétée.

Notre vote à nous est de concilier cette unité française, sans compromettre la liberté. Ce que les insurgés veulent encore, c'est l'absence de l'armée, de l'armée que Paris acclamait toujours quand elle revenait victorieuse dans ses murs. (Très bien! très bien!)

Il n'y a de conspiration, je le répète, qu'à Paris. Maintenant, que les conspirateurs cessent : ceux qui déposeront les armes auront la vie sauve. Et, une fois l'ordre légal rétabli, l'armée française aura le droit de parcourir, la tête haute, toutes les parties du territoire, y compris Paris. (Applaudissements.)

On demande la paix, la voilà; mais si l'on n'a pas le bon sens de comprendre cela, j'espère que notre fermeté à tous et l'héroïsme de l'armée auront raison de cette insurrection et des factieux. (Applaudissements prolongés.)

M. Audren de Kerdrel monte à la tribune. Il dit que les applaudissements qui ont accueilli tout à l'heure la nouvelle, douloureuse et satisfaisante en même temps, [illegible] non-seulement à l'armée, mais à celui qui a tant fait pour elle. (Applaudissements.) Mais aucun membre, dans toute l'Assemblée, n'a pu avoir une pensée de malveillance contre l'illustre chef du pouvoir exécutif. Les murmures qui ont pu se faire entendre, au milieu de ces applaudissements, n'ont pu être le symptôme d'aucune malveillance. C'était seulement un mouvement d'incrédulité devant cette assertion de M. Thiers que les [illegible] sont peu nombreux et qu'ils [illegible]. L'insurrection parisienne a malheureusement, même en province, des [illegible], et c'est ce qu'ont voulu dire les murmures dont M. Thiers s'est plaint. Voilà la seule explication de ces murmures.—Vous venez, [illegible]. M. Thiers a dit que la Chambre ne complote pas contre la République. C'est vrai, la Chambre ne complote contre aucun gouvernement, mais elle ne complote pas non plus contre la volonté du pays. Il ne dépend [illegible]

pas croire que Paris puisse imposer sa volonté à la province. (Bruit et protestation.—Assez!) Vous êtes intolérants, Messieurs; mais il ne faut tromper personne, et il importe qu'il soit entendu que c'est pour un temps seulement que nous faisons au pays, en raison de circonstances douloureuses, le sacrifice de ne pas dire tout haut ce que nous pensons tout bas. (Nouvelles rumeurs et exclamations.—Agitation.)

M. A. de Kerdrel déclare qu'il continuera à soutenir le gouvernement par ses conversations avec ses amis, et par ses conseils. (Interruption à gauche.) Mais comme il ne faut tromper personne, il répète que c'est pour un temps seulement, parce que nous sommes dans un état douloureux. (Bruit.) C'est parce que nous sommes dans cette situation que nous ne venons pas dire tout haut d'ailleurs ce que nous pensons et ce que vous savez bien d'ailleurs que nous pensons. (Voix diverses : assez! assez!)

M. A. de Kerdrel continue : Nous ne sommes pas des impatients, nous ne sommes pas des conspirateurs, vous le savez bien. Nous saurons attendre le jour où le pays dira quelle solution il veut. Mais s'il est vrai que nous sommes prêts à faire des sacrifices au pays, autant il serait malheureux de laisser entendre que nous croyons être souveraine pour les maux dont nous souffrons depuis trop longtemps. (Interruption bruyante à gauche.)

M. Langlois dit, de sa place, quelques mots que nous ne pouvons saisir dans le bruit.

M. de Kerdrel s'étonne d'être l'objet d'une sorte d'intolérance et de récriminations. Il a applaudi avec bonheur M. Langlois dans plusieurs circonstances, parce que le patriotisme lui va toujours droit au cœur. Et l'on devrait ne pas se méprendre sur ses paroles. Il n'est venu [illegible] des paroles de l'Assemblée. M. A. de Kerdrel voudrait qu'on ne répétât pas trop souvent que l'Assemblée est seulement ici pour organiser. Sans doute, c'est son principal rôle, celui dont elle doit s'occuper en ce moment; mais quand les bases de l'édifice seront faites, il faut le dire hautement aussi devant le pays, termine M. de Kerdrel, l'édifice, un jour qui n'est peut-être pas bien éloigné, l'édifice, soyez-en sûrs, sera complet. (Mouvements divers et agitation.)

M. le Président.—M. de Kerdrel a répondu à M. le chef du pouvoir exécutif selon son droit. Nous reprenons la discussion qui a été interrompue.

La séance est suspendue de fait pendant vingt minutes.

LE PROGRAMME DE LA COMMUNE.—Le *Journal officiel*, de Versailles, contient la note suivante :

La Commune vient de publier un programme dont elle essaye d'inonder les départements. Ce programme n'est, au fond, qu'une amplification de journaliste; mais un de ses journaux officieux dit plus clairement et plus sincèrement ce qu'elle est. Nous citons ses propres paroles :

"La Commune n'est pas une assemblée constituante, elle est un conseil de guerre.

"Elle ne doit avoir qu'un but : la victoire; un moyen : la force; une loi : celle du salut public.

"Elle n'est soumise à d'autres règles qu'à celles de la guerre; et toutes ses résolutions politiques, toutes ses mesures administratives sont légitimes si elles concourent à ce résultat."

(*La Commune*, 20 avril.)

CHRONIQUE LOCALE.

LES WARRANTS DE M. BELDEN.—Nous avons annoncé hier que M. Graham, l'auditeur des Comptes Publics, avait été par délivrer à M. Belden, avocat-général de l'Etat, des warrants sur le Trésorier pour une somme de $50,000 par la raison que ces propres avocats ainsi que ceux du gouverneur avaient dans l'opinion qu'il était impossible de s'opposer avec succès à la réclamation.

Un des avocats du gouverneur, et certainement un des plus habiles et des plus estimés, pour ne pas dire le plus habile, écrit que si les warrants ont été délivrés par l'auditeur en faveur de M. Belden, cela s'est fait à son insu et sans son avis.

Nous ne concevons pas alors, comment M. Graham et le gouverneur sont revenus de leur première opinion au sujet de la réclamation, que certainement ils n'eussent guère, ce qui était prouvé par [illegible], guère, quand même cela n'eût pas été prouvé par le veto du gouverneur, sur le bill de la Législature. Un officier public doit résister jusqu'à extinction de juridiction. Qu'y a-t-il à craindre, quand c'est l'Etat qui doit payer les frais de procès en cas d'échec? Ces demi-résistances sont inexcusables.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.—Un jury dans l'affaire de John P. Tweed contre Benjamin F. Flanders, jugée par la Cour de Circuit des Etats-Unis, a rendu un verdict pour le demandeur. Le procès venait d'une saisie de 400 balles de coton, faite en 1866 par M. Flanders quand il était député de l'agent-général du Trésor. Cette saisie a été évaluée à $35,000 à Tweed et le jury vient de les lui accorder comme réparation. M. Flanders a paru ici en cause, mais nous croyons que c'est le gouvernement des Etats-Unis, dont il était l'agent, qui payera.

FEU ANDREW J. NEWELL.—On a maintenant la certitude que M. Newell, dont le corps a été trouvé dernièrement flottant dans le Lac Pontchartrain, s'est noyé accidentellement, car on a rencontré son yacht *Reckless Babe*, la quille en l'air, avec toutes ses voiles, à six milles du lieu où le corps a été recueilli. Ce yacht a probablement chaviré dans le dernier coup de vent.

INCENDIE.—La maison No 505 rue de l'Annonciation, a été, en partie, détruite par le feu, hier soir, entre 10 et 11 heures. Elle appartenait à M. Colligan et était occupée par H. Darling, dont les meubles ont été incendiés. Il importe sur la maison, $8,000, et sur les meubles, $2,750.

NOYÉ.—Jones, homme de couleur, qui était employé à bord du *Louisa*, à Milneburg, s'est noyé accidentellement hier.

— Wm Welsh et Geo. Davis ont été arrêtés hier pour avoir en leur possession une haussière volée à bord du navire Alexander Lynd.

— Le wharf du ferry du Deuxième District, en face de la rue Ste-Anne, s'est écroulé, hier, sous le poids d'un wagon chargé de viandes. Le wagon et son contenu ont disparu sous l'eau, mais on a pu retirer le cheval.

— Une maison en bois, à l'encoignure des rues Melpomène et Hevia a été légèrement endommagée par le feu qui y éclaté, hier.

CONSEIL DE VILLE.—Réunion hier, à midi, sous la présidence du maire Flanders.

Le message du maire contre l'ordonnance accordant de nouveaux privilèges à la Compagnie du chemin de fer de Carrollton et Carondelet, dans son extension sur la rue Huitième, est déposé pour être discuté plus tard.

Le secrétaire lit le veto du maire sur l'ordonnance organisant le département du commerce.

Après la lecture, M. Remick demande que l'ordonnance passe nonobstant le veto. Il vout ensuite, à l'appui de sa motion, démontrer que le maire a été induit en erreur pour certaines assertions contenues dans son message.

M. Bonsano veut savoir ce que pourront être les devoirs de l'inspecteur du département de l'incendie.

M. Remick répond que cette nomination ne doit être faite que si le Conseil la juge bonne.

M. Lewis parle en faveur de l'organisation du département du commerce. L'ordonnance passe, M. Walton votant seul dans la négative.

Le maire annonce la suspension d'office de M. Vigers, surintendant des rues du 3e District, pour avoir mis sur les rôles de paiement un nom fictif, au moyen de quoi la ville était obligée de payer pour des travaux non exécutés. L'affaire est déposée pour être reprise.

M. Walton présente une ordonnance autorisant le maire et l'administrateur de ville à détruire $801,088 42 en billets de ville et au montant de bonds à 7 pour cent non émis.

M. Cockrane présente une ordonnance pour le pavage en blocs carrés de pierre de certaines rues. Ces rues sont : la rue Julie et la rue Delord, de la rue des Remparts à la rue Claiborne; la rue Remparts, de la rue Julie à la rue Delord; la rue du Canal jusqu'au wharf, et toutes les rues entre les rues Tepsichore et St Pierre, de la rue de la Levée au fleuve.

L'ordonnance autorisant la compagnie des chemins de fer de ville à porter sa double voie rue du Canal, sur les deux côtés du canal, à la condition de faire certaines améliorations, est ajournée après discussion.

Une résolution pour augmenter le salaire de Thos. J. Barke, clerc au bureau de l'avocat de ville, et de porter ce salaire à $2,000, à partir du 1er mai, est adoptée.

Plusieurs pétitions, une entre autres de MM. C. A. Whitney & Co., demandant qu'un débarcadère soit désigné pour le steamer arrivant par le chemin de fer des Opelousas, sont référées sans avoir été lues.

Le Conseil s'ajourne.

Mademoiselle d'Eichelberg nous prie d'insérer la lettre suivante :

Monsieur l'Editeur de l'*Abeille*.

Permettez-moi, monsieur, de me servir de votre estimable journal pour dire au public de la Nouvelle-Orléans combien je regrette que les organisateurs de la représentation au profit des artistes malheureux de France aient omis mon nom au concours de cette œuvre charitable. Il est vrai que je suis Autrichienne : mais comme artiste et comme femme, dès qu'il est question de charité je suis de toutes les nationalités, et surtout de celle d'une nation qui [illegible] mon faible talent à ses propres [illegible].

Si pendant la saison théâtrale j'ai pu laisser à quelques personnes le désir de m'entendre encore, à celles-là je dis : "Pardon, portez votre choix, je vous en prie! quelque obscure de la scène, j'y serai de cœur."

Recevez, monsieur l'éditeur, à l'avance, mes remerciements bien sincères et mes salutations respectueuses.

[illegible] VON [illegible]

☞ *Le steamer Rob. E. Lee*, que tout le monde connaît, partira les dimanches habituellement [illegible] de Bayou Sara et Natchez. [illegible] à des heures qui seront indiquées dans une annonce [illegible]. Il arrivera à la Nlle-Orléans à 6 heures du soir.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêche transmise à "l'Abeille."

Les Communistes repoussés du Bois de Boulogne avec une forte perte.

Les Versaillais battus en plusieurs autres endroits.

20,000 hommes de troupes en réserve pour la Commune.

Efforts infructueux pour renverser la colonne Vendôme.

On craint qu'en tombant elle n'écrase les égouts.

Offre d'un million et demi de francs pour sauver la colonne.

On fait en ce moment de nouveaux efforts pour la mettre à bas.

Motion à l'Assemblée pour une République permanente.

La motion est référée à un comité.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Paris, 16 mai—Les Communistes ont fait hier soir une sortie et ont trouvé les Versaillais fortement établis dans le Bois de Boulogne, et ils ont été forcés de retraiter avec de fortes pertes.

Le feu des Versaillais continue contre les remparts, depuis le Point du Jour jusqu'à la porte Maillot. Les Versaillais ont fait un pont sur la Seine à Puteaux et ont fait passer sur la rive droite beaucoup d'artillerie.

Le *Cri du peuple* dit que des produits chimiques ont été préparés pour annihiler les Versaillistes quand ceux-ci donneront l'assaut aux remparts.

Versailles, 16 mai—Le bombardement des remparts de Paris a continué sans interruption aujourd'hui. Pas de résultats importants à signaler.

L'Assemblée a nommé un comité pour faire un rapport sur le traité de Francfort.

La cession de territoire provoque des critiques sévères.

Paris, 16 mai—Les dernières tentatives des ingénieurs de la Commune pour renverser la colonne Vendôme ont été inefficaces.

Paris, 16 mai—La Commune annonce que les Versaillais ont été repoussés à Châtillon, Moulin Pierre et Moulin Saquet, lundi soir.

Un engagement vigoureux s'est étendu de la Porte Dauphine à la Porte Maillot, et les Versaillais ont été repoussés avec une grande perte.

On dit que les Communistes ont évacué le fort Montrouge. Leur réserve se compose de 20,000 hommes bien armés.

Versailles, 16 mai—Dans l'Assemblée, une motion pour déclarer la République permanente, a été référée à un comité.

Des prières ont été ordonnées dans toutes les églises pour la cessation de la guerre civile.

Grévy a été réélu président de l'Assemblée.

New York, 16 mai—Arrivés en Europe, les steamers Helvetia, Algeria et Idaho.

Paris, [illegible]—On [illegible] hier que la [illegible]. Des milliers de gens s'y étaient rassemblés. On avait [illegible] la colonne [illegible]. M. Abadie avait exprimé l'opinion que le monument en tombant écraserait les égouts, que cette démolition de la place Vendôme et des rues voisines, craignant que la chute de la colonne n'ébranlât les égouts des traînant les fondations de leurs maisons. Cette [illegible], quelques riches citoyens ont offert un million et demi de francs à la Commune pour sauver la colonne. Tous les préparatifs étaient achevés à 5 heures, quand un membre de la Commune a paru et a ordonné que la démolition projetée fût différée au lendemain à 2 heures. Il a dit que l'acte de l'Assemblée tel qu'il avait été décrété par la Commune, serait mieux exécuté en plein jour.

Un drapeau tricolore qui avait été attaché à la statue de l'Empereur est tombé au milieu des applaudissements de la foule.

Paris, mardi.—Une immense foule s'était rassemblée cette après-midi, dans le voisinage pour assister à la chute de la colonne Vendôme. De grands efforts ont été faits par les ingénieurs communistes pour la détacher de sa base, mais jusqu'à présent elle a résisté à tous ce qu'ils ont pu faire. Les ingénieurs, cependant, n'ont pas renoncé à tout espoir de succès, et maintenant ils recommencent leur tentative.

Les membres de la Commune et des bataillons de la garde nationale sont présents.

Versailles, 16 mai—Le mouvement des Prussiens autour de Paris est dû aux changements suivants : Le quartier-général du prince de Saxe a été transféré à Margency et les commandements des gardes à Montmorency.

Dépêche au *World*.

Paris, 16 mai—Une organisation de milliers de gens est maintenant prête à se lever contre la Commune immédiatement après l'assaut donné par les Versaillais aux remparts.

La Commune aujourd'hui s'est divisée en deux factions, l'une en guerre ouverte avec l'autre.

Les Versaillais ont effectué trois brèches praticables et ont massé de nombreuses troupes à 800 mètres des remparts.

Le nombre des victimes fait par le bombardement et la quantité de propriétés détruites dans le quartier américain aujourd'hui sont vraiment choses épouvantables.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Havane, 15 mai—Le général Foster commandant à la Vera-Cruz, a reçu, du gouvernement, l'ordre de fréter le steamer City of Merida, pour transporter des troupes à Tampico. Il a aussi frété les steamers mexicains Union et Tabasco. Ils ont quitté Vera-Cruz le 8, ayant à bord les généraux Cabellos et Milmau. Ils sont arrivés à Tampico le 8 et ont débarqué les troupes le même jour.

Il est trouvé le général Cornelis posté avec 800 hommes à l'embouchure de la rivière sur la rive gauche. Il était retranché et attendait des renforts de la Vera Cruz. Les colonels Molino et Callejo avaient environ 400 hommes. Ces généraux avaient chargé d'une conduite [illegible] Tampico, des [illegible] et de la douane, une somme de $300,000 et s'attendaient qu'une somme [illegible] pour débarquer avec leur [illegible].

Le général Rocha, avec une brigade, s'avance de San Luis de Potosi contre eux. Les généraux Cornelis et Cabellos tiennent l'embouchure de la rivière, de manière à ce qu'ils sont bloqués entièrement.

Dans la nuit du 8, il y a eu un léger engagement entre les insurgés et les fédéraux. Ces derniers ont été victorieux et ont fait 60 prisonniers. La réduction de la place n'est qu'une affaire de temps.

Havane, 16 mai—Les rôles et beaucoup de [illegible] partis aujourd'hui en Chauncey du retour de Valmaseda.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 16 mai—Le juge Robert Rose, du Texas, a été trouvé mort dans son lit; on croit qu'il a succombé à une maladie de cœur.

Washington, 16 mai—Mme Julia Tyler Spencer, fille du Président John Tyler, est morte.

Le général Sheridan a eu une entrevue avec l'exécutif aujourd'hui avant de reprendre le commandement du département du Missouri, dont le quartier-général est à Chicago.

On dit que Reverdy Johnson presse la ratification du traité.

On dit encore que le ministre Fish négocie un traité avec l'Angleterre pour l'extradition de tous les criminels coupables d'attentats [illegible].

La commission de Havane, Pinasenta, a écrit une circulaire où il recommande aux receveurs et collecteurs d'agir strictement à la décision de l'avocat-général à l'égard de la taxe sur le revenu.

Le Sénat, en séance secrète, a passé des résolutions pour faire arrêter MM. White et Ramsdell, correspondants du *Tribune* de New-York, qui ont refusé de dire de qui ils tenaient la copie du traité de Washington [illegible].

[illegible]

Washington, 16 mai—Le comité des hommes publics [illegible] du Congrès, [illegible].

par mois, à partir du 20 juin prochain. C'est une économie d'un million environ par an.

On croit que l'ordre relevant les districts militaires ne sera pas lancé avant l'ajournement.

On considère que la proclamation du Président est basée ce qu'il faut pour le moment contre l'empire du bill des Ku-Klux. Aucune autre [illegible] et cela est nécessaire.

Washington, 16 mai—Jusqu'à la dernière heure, rien de définitif n'a été reçu de Paris.

NOUVELLES DIVERSES.

Marion, 8 mai—Le centenaire de la guerre [illegible] par la garnison de Marion, et à la tête du mouvement sont les colonels Molina et Bellojo.

New York, 16 mai—Arrivé, San Jacinto; arrivés à Manhattan, City of Antwerp, Saxonia, Donau et navire Bavaria.

Charleston, 16 mai—Le gouverneur Scott est arrivé ici hier soir, de Columbia, et il a été en conférence avec les principaux banquiers. On dit qu'il partira demain pour New York dans le but de réaliser les suggestions de la Convention des contribuables au sujet des finances de la Caroline du Sud.

Poughkeepsie, N.-Y., 16 mai—La ferme, le long du chemin de fer, d'Oswego et Rondout, est en feu.

Cincinnati, 16 mai—La perte de Mills, Johnson & Co. est de $200,000, sur laquelle il y a une assurance de $150,000.

Scranton, Pa., 16 mai—Les mineurs dont les familles mourant de faim, ont eu un grand meeting. On croit qu'ils seront forcés de reprendre leurs travaux.

New York, 16 mai—Les salaires des officiers de ville et de comté ont été réduits de 20 pour cent, en vertu de la loi qui réduit les dépenses dans les départements.

Un effort pour former un lieu dans l'affaire de Fosher a été fait de nouveau aujourd'hui. La Cour est fermée de monde.

Le ticket de Vanderbilt a été réélu pour le bureau de direction du chemin de fer de Harlem.

On a expédié aujourd'hui plus d'un million d'espèces.

Hartford, Connecticut, 16 mai—Jewell a prêté serment aujourd'hui et a lu son discours d'inauguration.

Louisville, 16 mai—La Grand' Loge de l'ordre des Druides a eu hier une séance à laquelle ont assisté des députés de plusieurs villes. Il y a eu une belle procession dans les rues et des discours ont été prononcés au Jardin Allemand par le Rév. M. Hermann, en allemand, et, en anglais par M. M. Nagle, de New Albany, Indiana.

Le *Courier-Journal* publie une dépêche d'Owensboro, Ky., qui rapporte qu'aujourd'hui un fermier, nommé Cain, passant dans une ferme voisine appartenant à un nommé Summers, a été légèrement blessé d'un coup de feu tiré par ce dernier. La femme de Summers, s'associant à l'attaque a fait feu trois fois avec un pistolet sur Cain et lui a fait deux blessures. Cain a saisi une hache et a presque fendu en deux la tête de Summers; alors, se retournant du côté de Mme Summers, il lui a logé une balle dans la tête et dans la poitrine, en se servant du pistolet de son mari. Les deux sont mourants. Quant à Cain, il a été atteint à la tête, à l'épaule et au ventre. Cette dernière blessure est probablement fatale. La haine entre ces personnes venait de ce que Cain avait tiré sur Mme Summers au printemps dernier. Ils s'étaient interdit réciproquement de passer dans leurs fermes respectives.

MARCHES AMERICAINS.

New York, 16 mai au soir.—Coton plus et en baisse, vendu 2,871 balles; Upland 15 7/8, Orléans 16 1/8.

New York, 16 mai au soir.—Or 111 3/8 à 111 3/4; gouvernements plus fermes; actions en baisse; argent facile à 4.

Memphis, 16 mai.—Coton incertain et plus facile de 15 à 15 1/4.

Savannah, 16 mai.—Coton très plat, stock 16,888 balles.

Charleston, 16 mai—Coton calme, Mid. 15 1/2, stock 17,795 balles.

Mobile, 16 mai.—Coton calme, Mid. 15 1/2, stock 24,882 balles.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Louisville, 16 mai.—Arrivé le steamer Groesbeck de la Nlle-Orléans. L'Indiana partira demain pour le même port.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Londres, 16—Sur une division à la Chambre des Communes, à propos du bill de règlement de Parade, le gouvernement a eu une majorité de 58.

Paris, 16—Les Communistes prétendent avoir repoussé les Versaillais à Neuilly. Le général Mason, chef d'état-major, a été arrêté.

La *Liberté* dit que les Versaillais sont entrés à Paris par les brèches faites à la Porte Maillot et à la Porte d'Auteuil. Une entrée au Point du Jour est imminente.

Une dépêche au *Times* dit que Cluseret et Mazy ont été relâchés. On est convenu d'un armistice à Vanvres pour mercredi, afin de permettre au peuple de sortir.

Les Allemands concentrent leurs troupes autour de Paris. La chute du fort Montrouge est imminente. Les arrondissements de l'Ouest et du Sud-Ouest de Paris sont inhabités. Beaucoup de gens ont péri et beaucoup de propriétés ont été détruites dans ces districts.

Paris, 16—Les tricolores ne flottent pas sur le fort Vanvres. Tous les ouvriers au-dessus de 40 ans sont forcés de travailler aux fortifications. Un nouveau commandant militaire a remplacé Delescluze.

Le comité central de sûreté a absorbé tout le pouvoir des divers comités. Le général Henri a été nommé ministre de la guerre, et les forces entre le Point du Jour et l'Avenue de Wagram.

Les arrangements étaient terminés pour la destruction de la colonne Vendôme hier vers la brune, lorsqu'un membre de la Commune s'est présenté avec un ordre remettant la démolition à aujourd'hui à 2 heures de l'après-midi, sous prétexte que la Commune devait être présente en plein jour.

Versailles, lundi soir, 15—Il est décidé maintenant qu'un assaut sera livré demain au soir. Une brèche a été faite près de la porte d'Auteuil assez large pour faire passer des omnibus. 20,000 projectiles ont été lancés sur Paris, depuis 24 heures.

Washington, 16—On a reçu de Paris ou des environs de Paris, de nombreuses dépêches, mais elles sont toutes vagues dans leur teneur. Les dépêches confirment toute mort. Un grand assaut sera probablement donné aujourd'hui, bien qu'aux dernières dates les forces protégeant les remparts ne fussent pas occupés.

Un ordre du bureau de la guerre, en Prusse, rappelle 30 [illegible] des gardes royaux.

On affirme que la commission des réclamations du Sud est sur le point d'établir un ordre d'après lequel les témoignages pour les affaires au-dessous de $1,000 pourront être reçus dans les lieux d'où viennent les réclamations. Dans les grandes affaires, les témoins devront venir ici.

FRANCE.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

On écrit de Versailles, 20 avril :

Aujourd'hui, dans la séance de l'Assemblée nationale, M. Louis Blanc a interpellé M. Dufaure au sujet de sa circulaire récente aux procureurs généraux qu'il regarde comme contraire à la justice et à l'esprit de conciliation.

M. Louis Blanc a exprimé son étonnement de ce que les procureurs étaient chargés de poursuivre comme criminelles toutes suggestions de conciliation, même celles conçues en termes modérés.

Est-il donc criminel, demande-t-il, de chercher à arrêter une horrible guerre civile autrement qu'en versant des torrents de sang?

Plusieurs conseils municipaux se sont prononcés en faveur d'une conciliation. Il cite Lille, dont la pétition a été appuyée par 780 habitants de Boulogne. La politique de M. Dufaure peut être celle d'un procureur, mais n'est pas celle d'un homme d'Etat.

M. Louis Blanc admet que force doit rester à la loi; mais il dit que la modération constitue la dignité de la force et en même temps est le moyen de son existence.

M. Dufaure a répondu :

"Chaque époque a ses dangers, et les écrivains commettent en tout temps des erreurs qui peuvent aller assez loin pour devenir des crimes. Quelques-uns d'entre eux attaquent ouvertement et censurent les institutions de société; d'autres, encore plus dangereux, tendent à leurs fins au moyen de conciliation."

M. Dufaure lit un passage de sa circulaire qui est approuvé par les membres de la droite, et il continue :

"J'ai été contraint d'écrire cela par la lecture de certains manifestes apparemment dictés par le comité d'ordre d'un comité secret et publiés dans différentes parties de la province, et qui prétendent que le gouvernement est prêt à toute proposition de conciliation."

M. Dufaure lit ensuite plusieurs documents en [illegible]

"L'Assemblée peut juger si je suis allé trop loin. Sont-ils des circulaires? (Non! non!)

Il ajoute : "Que Paris se souvienne à la [illegible] qu'il revient à l'ordre, et [illegible] que la justice sera administrée [illegible] dans un esprit compatible avec les circonstances."

M. Louis Blanc proteste contre ce que M. Dufaure [illegible].

M. Dufaure a l'intention d'envoyer devant les tribunaux les partisans de conciliation, esprit factieux, partisans de conciliation.

M. Dufaure déclare que telle n'a jamais été son intention. Il désire la conciliation lorsque l'ordre sera rétabli, car un esprit conciliant, l'Assemblée qui aurait accès [illegible] (Bravos.)

CINQUANTE-[illegible].

Versailles, 28 avril, 9 h. soir.

"Le chef du Pouvoir exécutif à tous les [illegible]

Les jours [illegible] viennent de se passer [illegible]

au travaux de génie et en concentration de troupes.

Les corps formés à Cherbourg, Cambrai et Auxerre, avec les prisonniers revenant d'Allemagne, ont été venus prendre position à Versailles, et ont été remarqués par leur tenue à la fois sévère et digne.

On reconnaît parmi eux les vaillants soldats de Gravelotte, qui, en combattant un contre deux, ont livré une des plus grandes batailles du siècle.

Ils forment deux corps placés sous les généraux Douai et Clinchant.

Dans ce tour de Bagneux qui se sont passé les combats de ces deux derniers jours.

Avant-hier, les insurgés avertis qu'on avait barricadé Bagneux, ont attaqué ce village d'abord avec 300 hommes, qui ont été mis en déroute, puis avec une seconde colonne d'un millier d'hommes, et d'une pièce de canon. La petite garnison, composée de deux compagnies du 68me, a attendu les insurgés à 100 mètres et les a mis en fuite par un feu meurtrier. Le terrain restait jonché de leurs morts.

Aujourd'hui ils ont voulu recommencer et ce sont avancés précédés par une avant-garde, aux ordres d'un sergent. Les tirailleurs du 70e, habilement embusqués ont reçu cette avant-garde à bout portant et l'ont détruite, le sergent et les hommes ont été tués. Lehideux drapeau rouge a été enlevé et celui qui le portait sont entre nos mains.

Ces petits combats, qui avaient pour but de troubler nos travaux, n'ont pas atteint leur but, car ces travaux sont achevés et les opérations actives vont bientôt commencer.

A. THIERS.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré JEUDI, 18 mai, à 8 heures du matin, à l'église de l'Assomption, pour le repos de l'âme de feue Mme EDOUARD BEHAUD. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.—De la part de son époux.

JACOB OTT, Entrepreneur et Constructeur, 184 ...RUE DELORD... 184 (Place Tivoli.)

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXECUTES RAPIDEMENT.

Il s'occupe également des réparations de maisons et de résidences. Il se charge de toute espèce de travaux, importants ou autres.

Il fait et répare les cuves. Fait des devis pour constructions nouvelles.

Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 323 du bureau de Poste, au No. 38, rue Union, entre St. Charles et Carondelet, seront exécutés avec promptitude.

NATTES FRAICHES DE CHINE.

Reçues de Canton, No 17 de la rue de Chartres.

700 rouleaux nattes blanches, à carreaux et de fantaisie—comprenant toutes différentes qualités et couleurs, venant d'être débarquées et qui sont offertes à bas prix, EN GROS et en détail.

A. BROUSSEAU & CO.

Aux Détenteurs de Certificats de la Dette Flottante.

DEPARTEMENT DES COMPTES PUBLICS, Nlle-Orléans, 16 mai 1871.

L'INJONCTION contre l'échange des bonds pour l'emprunt des Trois Millions ayant été levée, Avis est par le présent donné aux Détenteurs de Certificats de l'Agence Fiscale d'être à se présenter immédiatement à la Banque de la Nouvelle-Orléans, administratrice de la Dette Flottante, pour en opérer l'échange en bonds au cours des conditions qu'ils ont en mains.

ALFRED SHAW, Administrateur des Comptes Publics.

DEPARTEMENT DES FINANCES. HÔTEL DE VILLE, Nlle-Orléans, 25 avril 1871.

Avis aux Contribuables.

CEUX des Contribuables de la ville de la Nlle-Orléans qui n'ont pas encore payé leurs taxes de l'année 1871 [illegible], sont avertis que le temps qui leur a été accordé pour s'acquitter, sans frais additionnels, s'écoule rapidement.

JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances.

LE ROI DES REFRIGERANTS.

EXPOSÉ et à vendre au No 6 de la rue Carondelet. C'est un appareil dont les familles ne sauraient pas se passer. [illegible]

J. A. WARNER, agent.

Cheminées en Marbre, Ardoises, Fer et Bois.

LE plus grand et le plus bel assortiment de [illegible]

KURSHEEDT & BIENVENU, Au No 114 de la rue du Camp.

A Vendre.

UN MOULIN A CANNES, actuellement à Napoléonville, Lne. [illegible]

C. B. WHITCOMB, agent.

En débarquement du navire "Victoire", de Bordeaux :

50 barriques VIN ROUGE, AMBARÈS, de A. Boues Frères.

50 barriques VIN BLANC, ENTRE DEUX MERS, de A. Boues Frères.

Assorti par le navire [illegible]

160 barriques VIN ROUGE, Ambarès, de A. Boues Frères.

A vendre, à bas prix, par J. MANDIN, 163, rue Decatur, (ancienne Vieille-Levée.)

Demande de Cuisinière.

ON demande une cuisinière, blanche ou de couleur, bien recommandée. S'adresser au No 134, rue de l'Esplanade, entre Rampart et Bourgogne.

Avis de Société.

A partir d'aujourd'hui, MM. LOUIS A. WILTZ et P. S. WILTZ Jr., sont mes associés, par acte passé par-devant A. E. Bienvenu, notaire public. La raison sociale sera P. S. WILTZ & CO.

P. S. WILTZ.

Nlle-Orléans, 16 mai 1871.

Concert à la Strasse, AU CAFÉ BISMARK.

TOUS LES SOIRS après la clôture de l'Opéra, à partir de SAMEDI, le 13 mai. Les heures de bonne musique seront données par une société de concerts, composée des premiers artistes de l'Opéra et des autres théâtres.

Eduardo Lózan.

CHEMISES FRANÇAISES. Diminution dans les prix, —CHEZ— LION & PINSARD, 151 et 153...RUE DU CANAL...151 et 153 (A côté de Holmes)

CHEMISES TOILE et COTON devants Toile, de toutes sortes.

DÉBALLAGE. Chez LION & PINSARD, 151 RUE DU CANAL, à côté de Holmes —d'un nouveau choix de— RUBANS DE FANTAISIE, ÉVENTAILS, Ombrelles, Gants, Parfumerie.

AVIS.

ON demande, au No. 165, rue Bourbon : Une CUISINIÈRE, Un DOMESTIQUE de maison, Une GARDIENNE d'enfant. Place permanente et bons gages.

Demande d'Emploi.

UN FRANÇAIS, âgé de 36 ans, désire trouver [illegible]

Demande de Commis.

UN Commis de Dry Goods, parlant l'allemand, trouvera une place. [illegible]

On demande

UNE BONNE GARDIENNE D'ENFANT, (blanche) une CUISINIÈRE et aussi une COUTURIÈRE. [illegible] Adresse rue ROYALE, No 25 [illegible]

On demande

UNE DAME de vente pour diriger un magasin. S'adresser rue Royale No 71.

Institution de Jeunes Demoiselles sous la direction de Mme PORTIER, Ancienne Institution DAQUIN. 493...CHEMIN DU BAYOU...493

JULIUS KOEPPLER, TUEUR ET MARCHAND [illegible]

Fabrique d'Engrais et Laboratoire DE STERN.

GUANO PERUVIEN.

[illegible]

IMPORTATION FRANÇAISE. Articles de Fantaisie. GUÉBLE & NIPPERT, 137 ......RUE DU CANAL...... 137

Viennent de déballer leurs marchandises de Paris, arrivées par steamer "KOLN", et invitent les dames à venir examiner leur beau choix de OMBRELLES et ÉVENTAILS, RUBANS et GARNITURES D'ÉTÉ, PARFUMERIES, PANIERS, &c., &c.

Avis.

LA personne qui aurait en dépôt la Troisième de [illegible] de dix mil francs, tirée sur la Banque de la Nouvelle-Orléans, le 10 juin 1870, sur MM. Dotter & Cie, de Paris, à l'ordre de M. Mascioni, pour, [illegible], est priée de vouloir bien la remettre au consul soussigné [illegible].

F. SAMMINIATELLI, V. Consul d'Italie, 284, Rue Royale.

Liquidation.

Pour cause de changement d'affaires.

M. L. C. VILLERÉ offre à vendre en dessous du prix coûtant son stock de marchandises au No 98, rue Royale.

AVIS.

☞ La barque française VICTOIRE, capitaine Aubert, venant de Bordeaux commencera son déchargement jeudi, 18 courant, en face la rue St. Philippe.

Les consignataires sont priés de venir prendre livraison de leur marchandise, faute de quoi elle sera emmagasinée à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera admise après livraison de la marchandise.

Ni le capitaine ni les consignataires ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite barque.

A. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St. Louis.

EN DEBARQUEMENT DU Navire "Victoire", de Bordeaux.

100 barriques VIN ROUGE, Montferrand, [illegible]

[illegible] barils VIN BLANC,

[illegible] EAU-DE-VIE, E. Aleau,

[illegible] caisses SARDINES à l'huile, [illegible]

A vendre par A. ROCHEREAU & Co., 16 et 18, rue St-Louis.

EN DEBARQUEMENT DU Navire "Victoire", de Bordeaux.

120 barriques Vin rouge St. Macaire, VC, [illegible]

A vendre par AMÉDÉE COUTURIÉ, No. 29, rue Vieille-Levée.

30 Bbls. BIERE de BASS, 30 Bbls. PORTER de GUINESS, 25 caisses VIN D'ASTI, 20 de VERMICELLE d'Italie, 10 de PATES D'ITALIE pour potage.

En débarquement et à vendre par J. B. SOLARI, 48, rue Royale.

Bureau du "Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co,"

LES actionnaires de cette Compagnie ayant décidé, par vote, le 15 mai 1871, de réduire le capital de $1,000,000 à $500,000, et que les actionnaires [illegible].

C. CAVAROC, Président.

DENTISTES.

Préservez vos dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN DENTISTE [illegible] entre St-Charles et Carondelet, [illegible]

LE Dr. CHARLES E. KELLS DENTISTE, [illegible]

$20 Seulement $20.

LE Dr. CH. MERMILLOD a l'honneur [illegible]

Maison à Louer,

Contenant huit chambres, quatre chambres de domestiques, [illegible]

THEODORE DANZIGER & SON, No 202, rue du Canal.

A Louer,

UNE MAISON convenable, avec un beau magasin, située rue Bourbon, No. 50, entre les rues Bienville et Conti.

VITRES.—4,000 caisses vitres françaises, de grandeurs assorties. A vendre par WM. H. VREDENBURGH, No 26 de la rue Peters.

ABSINTHE.—[illegible] caisses Absinthe suisse, marque "Ed. Pernod," en débarquement et à vendre par WM. H. VREDENBURGH, No 26 de la rue Peters.

GENIEVRE de HOLLANDE.—30 demi-pipes marque STEAMBOAT, de RYNBENDE. A vendre par WM. H. VREDENBURGH, No 26 de la rue Peters.

COGNAC.—200 caisses de 12 bouteilles, "Vine Growers Company." 15 quarts pipes La Rochelle, Arnac Seignette, 20 do marque Castillon Jeune (1848) en magasin et à vendre par WM. H. VREDENBURGH, No 26 de la rue Peters.

Le Ventilateur en Fil de Fer.

CE VENTILATEUR, suspendu aux portes et aux fenêtres, non-seulement empêche le passage des mouches, des moustiques et des autres insectes, mais sert de jalousie, sans gêner la circulation de l'air. [illegible] au No 1 1/4 de la rue Carondelet.

J. B. HURLBUT.

Changement de Domicile.

LE DR. F. FORMENTO a l'honneur d'informer ses clients qu'il a transféré son domicile au No 266 de la rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines.

LE Dr. E. BERJOT

A transféré son office rue Dauphine, No 270, entre Ursulines et Hôpital.

Traitement spécial des maladies des dames.

La Vérité.

M. RAMON PLATAS a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un NOUVEAU MAGASIN, [illegible]

VACCINATION.

MADAME BAUSSET, ACCOUCHEUSE de la Faculté de Paris, a l'honneur de faire part à ses clients et au public [illegible]

Cercles en Fer pour Balles de Coton. BARTLETT & RAYNE,

ANNONCENT respectueusement aux marchands de coton [illegible]

Chaux, Briques, Bois, Bardeaux, etc.

3,000 barils CHAUX de l'Est, en débarquement, [illegible]

J. CADILLON, Importateur de Vins, Liqueurs, &c. No. 9 RUE BIENVILLE, ENTRE VIEILLE-LEVÉE ET LEVÉE.

Bon à Savoir.

QUE le public est averti que [illegible] SODA [illegible]

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati.

[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS, 232 et 233, rue Vieille-Levée, 232 et 233.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURES, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 232 et 233 de la rue Vieille-Levée.

Chantier de bois, de Brown.

Bois de plancher et de plafond, [illegible]

UNE attention particulière est donnée au sciage d'équarrissage de charpente, [illegible]

JOS. A. BROWN.

CYPRE DE CHOIX.

AVIS Aux Constructeurs de Citernes.

JE viens de recevoir [illegible] BOIS DE CYPRE [illegible]

Jos. A. Brown, CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.

NOUVEAU GAZ.

Compagnie du Gaz portatif de la Nouvelle-Orléans.

Appareil pour le Gaz Hydrogène-Carburé.

PATENTES DE SCHOENHALS.

L'APPAREIL à fabriquer le gaz le plus simple [illegible]

—DE PLUS—

Balances de Fairbanks, et [illegible]

W. S. BOWMAN, agent.

Mme Docteur BONOMO,

AU No 210 de la rue Bourbon, se recommande comme médecin pour toutes les maladies de femmes et des enfants. [illegible]

Cow Peas ! Cow Peas !!

3,000 BOISSEAUX. A vendre par TOULMIN & MARTIN.

Graine de Coton—Sacs à Graine de Coton.

LE soussigné est prêt à recevoir des commandes de sacs à graine de coton [illegible]

THOMAS I. HARRISON.

Pianos, Pianos,

—ET—

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE, 9 ——Rue Royale—— 9

IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que : FAIVRE, JELMINI, BORD, [illegible] PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CA. LEMBERG et VAUPEL, etc., etc.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'Opéra, [illegible]

Musique. Pianos. GRAND RABAIS. M. ELIE, 16...RUE ROYALE...16

C. F. HOLLE & CO., Négociants Commissionnaires [illegible]

Lager Beer de Cincinnati.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—MAI 1871.

[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 16 MAI—CLASSE No 116.

55	11	60	6	63	39	8	69	35	71	58	69	73	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, [illegible]

CHARLES T. HOWARD, [illegible]

DÉPARTEMENT DES ASSURANCES. ALBANY, NEW-YORK, 29 avril 1871.

EN vertu de l'autorité dont je suis investi par la loi [illegible]

GEORGE W. MILLER, Surintendant du Département des Assurances de l'Etat de New-York.

Avis. EN CHARGE POUR BORDEAUX.

Le navire de première classe, FORMOSE, capitaine Duvergé, [illegible]

C. CAVAROC & SON.

Gênes.

POUR GÊNES.—La barque italienne ANNA, de première classe, capitaine [illegible]

OUVERTURE —DU— Grand Pavillon Denéchaud, AU LAC PONTCHARTRAIN.

LE public apprendra avec plaisir que ce rendez-vous si populaire sera ré-ouvert DIMANCHE, 30 avril 1871. [illegible]

DENÉCHAUD & JANTOUX, Propriétaires.

SAISON D'ÉTÉ. Vêtements à bon marché.

LEON GODCHAUX, 52 ET 54...RUE DU CANAL...52 ET 54 Et Nos 243, 245 et 247, rue de la Vieille Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, LINGE DE CORPS, CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis, POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

[illegible]

NOTA BENE—Nous n'employons dans nos ateliers que d'excellents ouvriers, et nos coupeurs sont tous de premier ordre.

EAUX-DE-VIE —DE— "La Grande Marque" —DE— COGNAC

A vendre par REBUFFET & BLINE.

Vins ! Vins !

ATTENDU par les navires RUTH, VILLE DE ST-LO et AFRICAINE de Bordeaux, à vendre en débarquement : [illegible] VIN ROUGE, [illegible] VIN BLANC, QUEYRIÉRE & BOIS.

Livres de droit.

VENANT d'être reçu de New York un grand assortiment de LIVRES DE DROIT [illegible]

Planteurs, Attention.

CHARBON. CHARBON. CHARBON.

MM. P. & R. DEVERGES, [illegible]

Banque d'Epargne de la Nouvelle Orléans.

[illegible] CANAL [illegible]

(Incorporé le 15 mars 1855)

—OFFICIERS—

L. F. GENERES, Président. THOS. A. ADAMS, 1er vice-président. [illegible] ALLEN CLARKE, [illegible] CHARLES J. LEEDS, 2me vice-président. SAM. JONES, Jr., trésorier.

—Directeurs—

[illegible]

E. W. DUNBAR & SON, 10, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14 NOUVELLE-ORLÉANS, IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ABSINTHE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE, FABRICANTS DE SIROPS ET VINAIGRE, [illegible]